

LES MOTTES CASTRALES EN BRESSE BOURGUIGNONNE

Annie Bleton-Ruget
Photographies Claude Elly



Motte de Saint-Germain-du-Bois.
Panorama basse cour.

Considérée trop souvent comme une région pauvre en vestiges archéologiques dignes d'attention, la Bresse bourguignonne a pourtant retenu de manière précoce, dès le XVIII^e siècle, l'attention des érudits. Au cours du XIX^e siècle et jusqu'à nos jours les sociétés savantes locales et leurs sections archéologiques ont travaillé à la collecte d'objets, au repérage des sites et parfois à leur étude archéologique. L'intérêt pour les objets préhistoriques et les sites gallo-romains (Romenay ou Châteaurenaud) s'est étendu aux tertres, aux mottes et à l'habitat fortifié.



Motte de Saint-Germain-du-Bois. Entrée.

TERTRES ET MOTTES : DE L'INVENTAIRE À L'ÉTUDE

La Bresse bourguignonne est une des régions de France où se concentre un grand nombre de tertres, de mottes ou de poypes (en Bresse de l'Ain) : ces buttes artificielles qui marquent le paysage. A différentes époques, ces monticules de terre ont attiré l'attention des archéologues. Dès le XIX^e siècle, Marcel Canat de Chizy a fait un premier recensement des mottes féodales de l'ancien bailliage de Chalon-sur-Saône, à une époque où l'attribution de ces constructions à l'époque médiévale était loin de faire l'unanimité.

Dans les années 1960, c'est une équipe du Groupement Archéologique du Mâconnais conduite par Georges Berthoud et Georges Hurou, récemment disparu, qui entreprend le recensement de

plus d'une centaine de mottes. Le chantier est poursuivi et systématisé au cours des années 1970-1980. La Bresse connaît alors de profondes transformations de son parcellaire et de ses paysages. Les prairies qui avaient longtemps été ouvertes à la vaine pâture et avaient accueilli beaucoup de tertres en bordure des rivières (Saône et Seille) sont mises en culture. Le remembrement conduit à l'arrachage du bocage et au déboisement de certains sites restés jusque-là protégés et désormais mis à nu. Bientôt les lotissements s'installent sur des emplacements d'accès facile, d'autant plus appréciés qu'ils jouxtent souvent les bourgs.

Pour tenter de sauver ce qui pouvait encore l'être, à l'initiative d'Albert Barthélemy, président du CDRA et du GAM, une vaste enquête a été lancée en Bresse bourguignonne de 1985 à 1990. L'opération, menée par Daniel Barthélémy, consistait,



Motte de Saint-Germain-du-Bois. Panneau.



sous l'égide de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne qui venait de s'implanter, à répertorier les sites et à les mettre en fiches afin de recueillir toutes les informations disponibles. L'enquête s'est poursuivie sur le terrain, pour localiser les éminences et effectuer des contrôles. Les différentes sociétés savantes et associations historiques du territoire ont été mobilisées pour mener à bien les opérations (Amis des Arts de Tournus, Amis des Arts et des Sciences de la Bresse louhan-

naise, Amis du Vieux Cuisery, Amis de l'Instruction de Sagy, Amis de Cuisel, Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, Groupe d'Etudes Historiques de Verdun-sur-le-Doubs, Splendide Bourgogne et le GAM). Au total plus de 150 mottes ont été recensées et le recours aux photographies aériennes réalisées par Pierre Buvot, François Cognot, Jean-Paul Bourguignon et Michel Maerten a grandement contribué à en préciser les structures, voire les fonctions.

Parmi tous les sites recensés très peu avaient été fouillés. Les fouilles du tumulus des Muraignes faites par Albert Barthélemy dans la prairie de la Seille en 1976-1977 et le matériel collecté (des bracelets de schiste, des silex, des tessons d'urne) ont conduit à l'hypothèse d'une datation hallstattienne. Le plus connu était incontestablement la motte de Loisy, située à une dizaine de kilomètres de Tournus, déjà repérée par Gabriel Jeanton dans son *Mâconnais gallo-romain*. Les



Saint-Germain-du-Bois. Motte et fossé.

fouilles ont été entreprises par Georges Berthoud et Georges Hurou de 1966 à 1975, sur un site très largement entamé par la Seille. Si la motte ne présentait ni fossés, ni basse-cour, tout juste des restes d'une palissade de bois, la richesse du mobilier recueilli a permis d'en comprendre le contexte. Les fers à chevaux et les éperons, les ossements d'animaux de toute sorte, la présence de pièces de jeu d'échec en bois de cerf, aujourd'hui présentés au Musée des Ursulines de Mâcon, témoignaient d'une civilisation aristocratique. Quant à la datation, à partir de l'étude de la céramique, de deux monnaies et du recours au carbone 14, elle attestait que le seigneur de Loisy et sa maisonnée résidaient au château à la fin du X^e siècle et au début du XI^e siècle. Cette découverte permettait de mieux individualiser les mottes castrales, au sein des tertres, comme des témoins d'un mode d'occupation et de contrôle du sol à l'âge féodal. Les clichés aériens en vue oblique, pris à basse altitude, sont venus corroborer ces conclusions en offrant quelques

beaux spécimens de mottes carrées ou polygonales (la motte de Montjay), rondes (La Serrière à Ormes), parfois doubles (Varennes-Saint-Sauveur), avec leurs fossés et quelquefois celui qui entourait la basse-cour. Concernant celle de Loisy, les recherches en archives ont confirmé l'existence d'un château sur le site, mentionné dans une charte du cartulaire de Cluny. A partir des années 1990, la démarche qui consiste à confronter les données historiques tirées des archives et les données archéologiques recueillies sur le terrain a été très largement mise en œuvre par l'Association pour la recherche sur l'habitat médiéval fortifié (A.R.H.M.FORT), aujourd'hui Centre de Castellologie de Bourgogne qui s'est donné pour objet l'étude de l'habitat médiéval fortifié en Bourgogne (les mottes, les maisons fortes et les châteaux de pierre). Pour la Bresse bourguignonne, à défaut de châteaux, les mottes prenaient une nouvelle actualité, dès lors que l'on pouvait tenter d'en retrouver l'histoire dans les papiers seigneuriaux et les traces sur les plans-terriers ancêtres de

nos cadastres. On doit à Jean-Paul Bourguignon et à Claudine Paczynski une meilleure connaissance de ces plates-formes qui ont porté tantôt des châteaux à mottes, tantôt de véritables maisons fortes. Sans pouvoir jouir du prestige de la ruine et de sa solidité, ces modestes édifices n'ont pas toujours échappé à la destruction.

LA VALORISATION PATRIMONIALE

C'est sur ce constat du risque de disparition de ces témoins de l'histoire de la féodalité et de son implantation en Bresse que la Fédération des Associations historiques et scientifiques de la Bresse bourguignonne (BRIXA) s'est engagée dans une opération de valorisation de deux de ces mottes. Le point de départ a été le centenaire de la Société des Amis des Arts de la Bresse louhannaise en 2011, association qui avait beaucoup travaillé à l'inventaire dans les années 1980, et la conférence faite à cette occasion par François Cognot à partir de son travail de photographie des mottes.

Parmi celles qui ont été à nou-

veau présentées à cette occasion, deux d'entre elles offraient un intérêt certain, outre leur bon état de conservation. Celle de Saint-Germain-du-Bois, la motte Futigny, est une propriété communale, située dans le bourg du village, tout près d'une coulée verte, ce qui offrait un site agréable pour une mise en valeur. A Flacey-en-Bresse, la motte appartient à un propriétaire privé, mais elle est installée à proximité immédiate de la mairie, une belle maison noble à pan de bois du XIV^e siècle : ici encore la valorisation patrimoniale pouvait s'engager.

Pour chacune de ces mottes, l'idée d'un panneau d'interprétation a été retenue, à placer à proximité. L'objectif était avant tout pédagogique : attirer l'attention sur ce patrimoine original si souvent dédaigné. Le contenu des panneaux a été conçu en collaboration avec le CECAB (cf. le texte d'Hervé Mouillebouche, *Mottes castrales et Maisons fortes*), le GAM et le CDRA. La reprise d'une séquence de la tapisserie de Bayeux permet de faire comprendre le principe de construction (l'emmottement du château d'Hasting), un croquis propose un essai de restitution d'un château sur motte et deux études historiques menées par Claudine Paczynski viennent authentifier l'existence de ces mottes et de leur maison forte. La mieux connue est incontestablement celle de Flacey-en-Bresse. On rencontre des mentions de la maison forte dans des textes du XIV^e siècle, dès 1324. Au cours des siècles, différentes familles ont été propriétaires de la seigneurie de Flacey. En 1358, elle a été acquise par Jean de Salins. Elle est passée ensuite, par héritage, à son fils Henri, puis à son arrière-petite-fille, Guigone, qui l'avait reçue à la mort de sa sœur, Renaudine de Salins, dame de Beaufort. Devenue, en 1423, l'épouse de Nicolas Rolin, chancelier du duc de Bourgogne, et également seigneur d'Authumes, Guigone de Salins a conservé en propre la seigneurie de Flacey. Aux XVI^e et XVII^e siècles, la seigneurie appartient à la famille de Coligny. A la veille de la Révolu-



Mairie de Flacey-en-Bresse

Motte de Flacey-en-Bresse

de Saint-Germain-du-Bois et de Flacey-en-Bresse ont joué le jeu en signant des conventions avec la Fédération des associations historiques de la Bresse bourguignonne et en participant au financement des panneaux d'interprétation. D'autres sites en Bresse bourguignonne pourraient faire l'objet d'une telle mise en valeur.

Marcel Canat de Chizy, « *Mottes féodales dans l'ancien bailliage de Chalon-sur-Saône* », Congrès scientifique de France, session d'Autun, 1876, Dejussieu, 1878.

Albert Barthélémy (coordination), « Les mottes et les tertres de la Bresse de l'âge de fer au Moyen Age », *Extrait des Annales de l'Académie de Mâcon*, tome LXIV.

Georges Hurou, « *Loisy, le Pré de la Motte* », dans *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, catalogue de l'exposition, 1996, p. 378-379. Voir en ligne « Les fouilles de la motte de Loisy », hommage rendu à Georges Hurou (archeologie-macon.free.fr)

Georges Bertoud, « Recensement des mottes de la Bresse du département de Saône-et-Loire. Bilan d'une saison de prospection de l'équipe du GAM », *Gaminfo*, n°4, 1987, p.2-4.

Michel Delay, « Compte rendu des travaux effectués après la destruction de la motte du bourg de Vincelles », *Bulletin de la société des Amis des arts et des sciences de la Bresse louhannaise*, n°15, 1987, p. 53-57.

François Cognot, « Les ouvrages de terre de la Bresse chalonnaise et louhannaise, leur prégnance et leur évolution, par le biais de la photographie aérienne », *Bulletin de la société des Amis des arts et des sciences de la Bresse louhannaise*, n°40, 2012, p. 13-32.

tion, elle dépend du seigneur de Beaufort : Jean-Marie, comte de Laurencin.

Située à proximité de l'église, la motte a longtemps servi d'emplacement à la maison forte que les textes appellent également « château ». Ces derniers la décrivent avec ses fossés et le pont pour les franchir. Ils rappellent que les habitants qui dépendaient de la seigneurie devaient s'y réfugier avec leurs biens en cas « d'éminent péril » et y monter la garde. Ils devaient aussi curer les fossés et réparer les défenses du château.

Les sources sont par contre beaucoup moins riches en ce qui concerne la Motte Futigny

à Saint-Germain-du-Bois. Elle est constituée d'une plate-forme ovale d'environ 43 x 50 m, ceinte d'un fossé de 8 mètres de large. Ce dernier était approvisionné en eau par un canal d'aménée creusé au nord visible encore sur le plan cadastral de 1825. Un tertre de forme rectangulaire d'approximativement 10 x 20 m, haut de 3 à 4 m, est implanté au sud-ouest de la plate-forme. Cet ensemble castral occupait le sud-est d'une vaste parcelle de 102 x 220 m, sans doute une basse-cour, qui conservait encore partiellement, en 1825, son fossé au nord-ouest. Son histoire est pour l'instant assez mal connue. On connaît l'existence d'un seigneur

de « Fétigny, Bournay et partie de Saint-Germain-du-Bois » à la fin du XV^e siècle. Un siècle plus tard, Futigny passe aux de la Baume, seigneurs de Saint-Germain-du-Bois, avant d'entrer en 1670 dans l'héritage des Scorailles. L'étude d'autres sources permettra peut-être d'établir la relation avec la maison-forte de Saint-Germain. Déjà dans la décennie 1976-1986, cette motte a été menacée par l'implantation d'un lotissement et le souhait partagé par quelques aménageurs de détruire ce « tas de terre ». L'action conjuguée du maire de l'époque, Gérard Chevalier, et d'Albert Barthélémy avait permis de la sauver. A nouveau en 2013, les municipalités